

**Mercredi 16 novembre 2016**  
à 20 heures

Email: [clubpangloss@free.fr](mailto:clubpangloss@free.fr)  
<http://www.clubpangloss.org/>

## **DINER-DEBAT**

avec

**Pascal TERRASSE**

**Député PS de l'Ardèche, parlementaire en mission et auteur du rapport au  
Gouvernement sur l'économie collaborative**

sur le thème

**« L'économie collaborative »**

La Terrasse, Cité Internationale Universitaire de Paris  
Maison Internationale, 17, boulevard Jourdan, Paris 14  
RER B, tram T3 (Cité universitaire)

Député et conseiller général de l'Ardèche depuis 1997, Pascal Terrasse est secrétaire national du Parti socialiste à la protection sociale, depuis 2012 et secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la francophonie depuis juillet 2013. Ancien président du conseil général de l'Ardèche, Pascal Terrasse est membre de la commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire et président du groupe d'amitié parlementaire France-Côte d'Ivoire depuis 2012.

Il est également rapporteur spécial du budget du programme "Fonction publique" de la mission gestion des finances publiques et des ressources humaines et rapporteur pour avis de la commission des finances sur le projet de loi de réformes des retraites. Il est rapporteur de la Mission d'évaluation et de contrôle de l'Action extérieure de l'État pour la commission de finances en 2015.

Pascal Terrasse est aujourd'hui en mission pour le Premier Ministre sur le sujet de l'économie collaborative, forme d'échange qui concerne désormais un très grand nombre de nos concitoyens au quotidien (déplacement, hôtellerie, etc.), et bouleverse le modèle économique de ces premiers secteurs impactés par la disruption numérique. Un premier cadrage de prélèvements obligatoires pour ces échanges collaboratifs est envisagé à l'article 10 du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2017. Voir le rapport remis au Premier Ministre: <http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/liseuse/6421/master/index.htm>

Questions pouvant être envoyées à l'avance à : [david.causse@fehap.fr](mailto:david.causse@fehap.fr)

✂

### **INSCRIPTION AU DINER-DEBAT DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016**

REPONSE A RENVOYER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE :

- par courriel à : [clubpangloss@free.fr](mailto:clubpangloss@free.fr) avec la mention du montant payé et du mode de règlement (virement, chèque ou Paypal),
- et si paiement par chèque, par courrier à Anny Golfouse, trésorière du Club Pangloss, 82 bd Jourdan, 75014 Paris.

**L'inscription n'est définitive qu'après paiement – au plus tard le 9 novembre 2016.**

Mme, Mlle, M, ..... Promo :.....

Téléphone :..... @mail :.....

assistera au dîner-débat du 16 novembre 2016, accompagné(e) de Mme, Mlle, M, .....

..... x 45 € (non membres du Club Pangloss) , de la part de : ..... (membre du Club Pangloss)

**Montant total..... €**

Modes de paiement par ordre de priorité :

- par virement bancaire, avec le n° IBAN du compte bancaire du Club Pangloss **FR 08 2004 1000 0115 9774 9P02 033** et en mentionnant l'intitulé « DD 16/11/16 »,
- par chèque libellé à « Club Pangloss » (envoyé à l'adresse de la trésorière, avec le bulletin d'inscription) en inscrivant au dos l'objet (même intitulé),
- par Paypal si les deux autres modalités ne sont pas accessibles (même intitulé).